

On lit ensuite dans l'*Histoire du Beaujolais et des sires de Beaujeu* par le baron Ferdinand de La Roche La Carelle (28), que le fief de Durette appartenait en 1557 à noble Antoine de Nagu, qui en donna le dénombrement le dernier mars de la même année.

Cet Antoine de Nagu était contemporain et apparemment le frère de messire Philibert de Nagu, fils de Hugues et de Françoise de Saint-Romain, chevalier, seigneur de Varennes et de Laye, dont la veuve, Jeanne Mitte de Chevrières, échappa à grand'peine en 1562, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, au sac du château de Varennes par les Huguenots.

En effet parmi les trois frères de Philibert de Nagu se trouvait un Antoine de Nagu, seigneur des Prez, marié à dame Anne de Montchervet. Mention en est faite dans une généalogie inédite de la famille de Nagu par Le Laboureur, publiée à Lyon en 1895 avec le supplément à la nouvelle édition des *Mazures de l'Isle-Barbe* (29) (H).

Le 13 octobre 1593, une suspension d'armes fut conve-

*Jean de Lapierre de Durette.* (V. *Procès-verbaux de visite de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu*, par E. Longin, déjà cités, fol. 14 et 41.)

(28) Ce détail est tiré de l'*Histoire du Beaujolais* de Louvet.

(29) Il pourrait se faire encore qu'Antoine de Nagu, seigneur de Durette, n'ait été qu'un cousin de Philibert de Nagu de Varennes, alors comme descendant de noble Guyot Nagu, damoiseau, seigneur de Magny, Ouroux, etc., dont Le Laboureur donne le testament daté du 14 mai 1449. (*Les Mazures*, tome I, fol. 561 et 585).

On peut remarquer à ce sujet que le château de Magny, qui fut reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle par le maréchal de Vauban, était situé sur la paroisse de Cublize en Beaujolais, aussi bien que La Raffinière et Batailly, fiefs de la famille d'Ars, dont un membre succéda à Antoine de Nagu dans la possession de Durette.